



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

soins et maintien à domicile

Question écrite n° 67129

## Texte de la question

M. Didier Quentin attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur l'allocation personnalisée d'autonomie. Il rappelle que les organisations de retraités réclament une véritable prestation autonomie gérée par les organismes sociaux, financée comme un cinquième risque et adaptée aux besoins, y compris pour les pensions en établissements spécialisés. Il réitère sa demande tendant à ce que les différentes aides du régime agricole destinées à faciliter le maintien à domicile des retraités soient réévaluées, en particulier le nombre d'heures d'aide ménagère accordées et qu'elles soient financées dans le cadre de l'assurance obligatoire du régime agricole. C'est pourquoi il lui demande si elle entend, dans la perspective de la mise en oeuvre de l'APA, réévaluer les différentes aides du régime agricole, visant à favoriser le maintien à domicile des retraités.

## Données clés

**Auteur :** [M. Didier Quentin](#)

**Circonscription :** Charente-Maritime (5<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 67129

**Rubrique :** Personnes âgées

**Ministère interrogé :** emploi et solidarité

**Ministère attributaire :** affaires sociales, travail et solidarité

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 8 octobre 2001, page 5725